

Certificat n° 75fe4707c0004d91

FORMATEUR DE PERSONNE RESSOURCE ET DE CHARGÉ DE PRÉVENTION DES TMS

DISPOSITIF NATIONAL DE FORMATION
ASSURANCE MALADIE RISQUES PROFESSIONNELS / INRS

Délivrée à : M. Bruno PARJOUET

le : 04/01/2014

Date de naissance : 20/12/1961

qui a satisfait aux épreuves de certification de la *formation de formateurs de personne ressource et de chargé de prévention des TMS* définies dans le référentiel de compétences Assurance maladie risques professionnels / INRS.

Ce certificat traduit sa capacité à former, dans les établissements :

- **La personne ressource** qui a la charge d'animer un projet de prévention des troubles musculo-squelettiques et de mettre en œuvre une démarche de prévention adaptée dans le respect des valeurs et des bonnes pratiques portées par l'Assurance maladie risques professionnels/INRS
- **Le chargé de prévention** qui a la charge de mettre en œuvre une démarche de prévention adaptée dans le respect des valeurs et des bonnes pratiques portées par l'Assurance maladie risques professionnels/INRS.

Pour animer une session de formation, il est nécessaire que le formateur soit rattaché à un organisme de formation habilité par l'Assurance maladie risques professionnels/INRS.

Pour l'INRS, le responsable pédagogique INRS

